

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 83 (1932)
Heft: 4

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'inspecteur forestier Buchli s'est acquitté de ses fonctions avec compétence, grand zèle et la plus haute conscience. Il a étudié de nombreux projets de boisement, de chemins forestiers et de travaux de défense contre avalanches. Ce que fut son activité dans le domaine de l'aménagement, l'indication suivante le montrera sans autre : les 11 grandes communes de son arrondissement possèdent toutes — à une exception près — un plan d'aménagement basé sur l'inventaire intégral de leurs boisés !

En vrai forestier, le défunt attachait une grande importance à l'exécution des coupes. A de rares exceptions près, il dirigeait le martelage de toutes celles-ci.

Homme au caractère droit et conciliant, l'inspecteur forestier Buchli entretenait les relations les plus cordiales avec les populations et les autorités de son arrondissement : il avait su conquérir l'estime et l'affection de tous ceux avec qui il était en contact.

Et tous ses collègues éprouvent le plus vif regret en pensant au départ de cet homme, à qui allait la chaude sympathie de chacun. *E.*

(D'après la « Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen, n° 3. Trad. *H. B.*.)

CHRONIQUE.

Confédération.

Office forestier central de Soleure. Le poste d'adjoint de cet office, devenu vacant par le départ de M. R.-Ch. Gut, promu inspecteur forestier à Aigle, vient d'être confié à M. *Christian Brodbeck*, ingénieur forestier, originaire de Bâle-Campagne, occupé dernièrement comme aménagiste dans le Valais.

Cantons.

Berne. *Nomination.* M. *Hermann Gnägi*, ci-devant administrateur des forêts d'un groupe de sept communes de Nidau et environs, a été nommé inspecteur de l'arrondissement forestier de St-Imier (XIII). Le nouvel élu succède à M. G. Winkelmann, appelé récemment à la direction de l'Office forestier central de Soleure.

Grisons. *Nomination.* M. *Edouard Campell*, de Süs, auparavant administrateur des forêts de Zernez, vient d'être mis à la tête de l'arrondissement de Zuoz (XI), devenu vacant par la mort de M. Buchli.

Glaris. *Nomination.* Jusqu'ici, la commune de Glaris, qui possède un domaine forestier important (690 ha) ne le faisait pas gérer par un forestier technicien. Elle a pris l'heureuse décision de rompre avec telle habitude et de mettre un ingénieur forestier à la tête de cette gérance. Son Conseil général vient de la confier à M. *Fritz Oppliger*, assistant à l'Ecole forestière depuis le commencement de 1930.

Etranger.

France. On annonce la mort survenue à Nancy, le 18 février 1932, à l'âge de 82 ans, de M. *Edmond Henry*, sous-directeur honoraire de l'école nationale des eaux et forêts.

Le défunt a consacré toute sa carrière à l'enseignement forestier — de 1875 à 1913 — tout en poursuivant des études dans diverses branches des sciences naturelles appliquées à la sylviculture.

M. Henry a laissé aux forestiers de langue française des ouvrages de valeur, entre autres : *Les sols forestiers* (1908) qui est demeuré classique, puis l'*Atlas d'entomologie forestière* (1903) et surtout *Préservation des bois contre la pourriture par le sol, les champignons et les insectes* (1907), ces trois livres édités chez Berger-Levrault, à Nancy.

Il a été, pendant une longue période, le rédacteur en chef des « *Annales de la science agronomique française et étrangère* », fondées par Grandreau.

Les publications du professeur Henry ont rendu maint service aux forestiers du pays romand. Si le distingué sous-directeur de l'Ecole forestière de Nancy n'a pas eu de rapports directs avec la sylviculture helvétique, il aimait cependant beaucoup la Suisse. Il y venait souvent pour rendre visite à sa fille, dominicaine à Lucerne.

Nous conservons un lumineux souvenir de cet homme passionné des choses de la forêt, qui avait le don d'attirer les jeunes et de révéler à ses élèves et aux nombreux visiteurs de son école les beautés et le charme de la vie des bois.

La retraite de M. Henry a été assombrie par la douleur qu'il a eue de perdre son fils, lui aussi forestier, tombé au champ d'honneur en 1915.

Le sylviculteur d'élite, dont nous déplorons le départ, a grandement honoré la science forestière française.

Nous exprimons à l'école des eaux et forêts de Nancy notre sympathie pour le deuil qu'elle éprouve et disons à Madame Henry, et à ses enfants, nos sentiments de respectueuse condoléance à l'occasion de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire. *A. Barbey.*

Allemagne. Les périodiques forestiers de ce pays ont appris le décès, à l'âge de 80 ans, à Eberswalde, d'une des gloires forestières de l'Allemagne, soit du professeur *Adam Schwappach*. Le défunt, qui a beaucoup publié, a mené de front, pendant de longues années, cette double tâche : le professorat et la direction de la Station de recherches forestières de la Prusse.

Ses publications concernent essentiellement l'histoire de la sylviculture, la politique forestière et tout ce qui touche aux éclaircies et aux tables de production. Parmi ces dernières, il en a mis sur pied plusieurs relatives aux essences principales de la forêt européenne.

Tous ces travaux, dénotant une vaste érudition et un réel esprit

scientifique, avaient fait du professeur Schwappach une des grandes vedettes forestières de nos jours.

Il s'en va, emportant la haute estime de tous ceux qui l'ont connu de près.

H. B.

BIBLIOGRAPHIE.

Annales de la Station fédérale de recherches forestières. Vol. XVII, fascicule 1. Un cahier grand in-8° de 238 pages, orné de 46 photos dans le texte et de 6 planches. Commissionnaire : Beer & C°, libraire, à Zurich, 1931. Prix broché : 10 fr.

Ce nouveau fascicule, publié sous la direction de M. le professeur *H. Badoux*, renferme cinq études.

1. La première, due à la plume alerte du distingué praticien M. *E. Favre*, inspecteur forestier à Couvet, se rapporte à la méthode du Contrôle. On y trouve les conclusions découlant de l'aménagement et du traitement, par le jardinage, des forêts communales de Boveresse (128 ha), après 39 années de contrôle, pendant lesquelles l'inventaire et le calcul de l'accroissement ont été répétés à six reprises. Une fois de plus, nous bénéficions ici d'une foule de renseignements, d'ordre pratique, sur le développement d'un massif, comme seule la méthode du contrôle peut les fournir. Avant le premier aménagement, sanctionné en 1892, le traitement de la forêt avait été assez barbare et abusif : les peuplements étaient appauvris. Or, depuis l'institution du nouvel ordre de chose, le matériel s'est amélioré sans cesse, à l'exception du fléchissement anormal de la 5^{me} période, suivi d'un beau rétablissement dans la sixième.

Le matériel à l'ha a été successivement : 233, 249, 251, 253, 267, 257, 269 sv.

Les « Petits » (17,5 à 32,5) ont passé de 39,5 à 26,0 %, diminution voulue.

Les « Moyens » (32,5—52,5) » » » 46,6 à 45,3 %

Les « Gros » (52,5 et plus) » » » 13,9 à 28,7 %

Cube de l'arbre moyen : 0,79, 0,78, 0,85, 0,93, 0,99, 1,01 sv.

Pourcentage du bois de service : 50, 55, 55, 65, 65, 70 %.

L'accroissement courant du matériel initial a varié de 5,4 (minimum de la 5^{me} période) à 8,1 sv. Nous sommes loin des maxima obtenus à Couvet, mais il n'y a là rien d'anormal, la composition du matériel étant à Boveresse encore très éloignée de l'idéal. Malgré tous les efforts de conversion, beaucoup de massifs ont gardé leur aspect de forêt régulière. Toutefois on remarque le déplacement du centre de gravité vers les catégories supérieures; les gros bois ont nettement progressé. Le traitement se heurte ici à l'acidité de la station — exposition sud, sur sol généralement rocheux — alors que Couvet possède des sols profonds et frais tournés au nord. Les forêts de Boveresse ont autrefois beaucoup souffert du parcours. Pour rétablir la situation, on fait appel à l'action fertilisante du foyard, mais la sécheresse de la station s'oppose à son rapide développement. Ainsi les efforts du traitement sont plus lents à se manifester qu'ailleurs. Tout ce qu'on peut dire, en présence d'un accroissement dont le taux (2 % à 3,2 %) n'a plus fléchi jusqu'ici, c'est, d'une part, que l'on n'a pas atteint les limites de la capitalisation, et que, d'autre part, on est sur la bonne voie quant au traitement. Il n'y a qu'à persévéérer. Cette assurance, on la doit à la Méthode du Contrôle, qui seule fournit à l'opérateur des données numériques sur les effets de son intervention.